



Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 novembre 2019

n° 166-19

Objet : *RD - Candidature au coportage du programme SLIME (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) avec le Département de la Savoie en vue de la lutte contre la précarité énergétique des ménages*

- date de convocation le 08 novembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi quatorze novembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, salle La Bisseraine, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 39

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Alexandra Turnar - Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Frédéric Bret à Christophe Richel - de Philippe Gamen à Luc Berthoud - de Lionel Mithieux à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillermet à Christiane Boisselon

- conseillers excusés : 9

Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 14 novembre 2019

délibération n° 166-19

objet **RD - Candidature au coportage du programme SLIME (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) avec le Département de la Savoie en vue de la lutte contre la précarité énergétique des ménages**

Sylvie Koska, vice-présidente chargée de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire, en lien avec Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée de l'habitat, du programme local de l'habitat, des aménagements et de la maintenance des aires d'accueil des gens du voyage et de l'enseignement supérieur, explique que dans le cadre de la démarche nationale de labellisation French Impact engagée depuis mars 2019 en faveur de l'innovation sociale, la lutte contre la précarité énergétique des ménages a été identifiée comme un enjeu répondant à l'un des trois défis environnementaux ou sociétaux de la candidature SLIME.

Dans cette optique et en cohérence avec les diverses démarches déjà engagées pour la transition énergétique, Grand Chambéry souhaite déposer avec le Département de la Savoie un dossier de candidature SLIME auprès du CLER-Réseau pour la transition énergétique, portant sur la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 décembre 2020.

Le programme SLIME permet notamment de cofinancer la réalisation de diagnostics socio-techniques auprès de ménages en situation de précarité énergétique grâce au dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Pour chaque diagnostic, du matériel ou des petits équipements permettant d'améliorer le confort énergétique des ménages seront installés. Par ailleurs, un rapport de visite sera communiqué aux prescripteurs « donneurs d'alerte » (services sociaux, services contentieux...) qui ont identifié les ménages.

Sur la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 décembre 2020, il est envisagé :

- une volumétrie prévisionnelle maximale de 60 diagnostics dont 30 pour le parc privé et 30 pour le parc public de Cristal Habitat. Une convention à intervenir entre Cristal Habitat et Grand Chambéry viendra préciser les modalités de remboursement à Grand Chambéry par Cristal Habitat de son reste à charge,
- de faire appel aux régies de quartier, Régie Plus et Régie Coup de Pouce pour réaliser ces diagnostics, ce qui permettrait de faire monter en compétence leurs salariés en insertion et aussi de diversifier leurs activités. Un cahier des charges viendra fixer les attendus de la prestation.

Le coportage du SLIME permettra à Grand Chambéry de demander directement au CLER le remboursement de 270 € par diagnostic réalisé au titre des certificats d'économie d'énergie.

Le montage budgétaire prévoit que le reste à charge pour les diagnostics du parc privé soit pris à 100 % par Grand Chambéry (soit 4 800 € sur la période 2019/2020 pour 30 diagnostics) et celui du parc public à 100 % par Cristal Habitat (soit 4 800 € pour 30 diagnostics) qui sera engagé dans la démarche.

Le Département de la Savoie financera l'ASDER pour former les ambassadeurs énergie (c'est-à-dire les personnes qui réalisent les diagnostics socio-techniques) ainsi que l'achat du petit matériel installé au domicile des ménages (ampoules led, mousseurs de robinet, joints étanches bas de porte ou fenêtre...). Il sera également l'interlocuteur principal du CLER.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat, d'environnement et de cadre de vie,

Vu la délibération 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 portant délégation de compétences du Conseil communautaire au Bureau en matière de demandes de subventions,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la candidature de Grand Chambéry auprès du CLER-Réseau pour la transition énergétique pour la mise en place d'un programme SLIME (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie),

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir et en particulier la convention entre le Département de la Savoie, Grand Chambéry et le CLER-Réseau pour la transition énergétique,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 166-19

Objet de l'acte : RD - Candidature au coportage du programme SLIME (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) avec le Département de la Savoie en vue de la lutte contre la précarité énergétique des ménages

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 8 - Environnement

Date de l'acte : 14 novembre 2019

Annexe(s) : convention SLIME

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20191114-lmc1H22663H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22663H1

Date de transmission en Préfecture : 21 novembre 2019

Date de réception en Préfecture : 21 novembre 2019

Période d'affichage : du au